

Qu'eux mêmes donnent l'exemple et que leur maison fermée à tout visiteur scandaleux le soit aussi au livre mauvais.

Écoutez ce que Victor Hugo disait à une jeune fille d'un ouvrage de Voltaire :

Hélas ! si ta main chaste ouvrait ce livre infâme,
Tu sentirais soudain Dieu mourir dans ton âme.
Ce soir tu pencherais ton front triste et boudeur
Pour voir passer au loin dans quelque verte allée
Les chars étincelants à la roue étoilée,
Et demain tu rirais de la sainte pudeur !

Ton lit, troublé la nuit de visions étranges,
Ferait fuir le sommeil, le plus craintif des anges !
Tu ne dormirais plus, tu ne chanterais plus ;
Et ton esprit, tombé dans l'océan des rêves,
Irait, déraciné comme l'herbe des grèves,
Du plaisir à l'opprobre et du flux au reflux !

Le poète a-t-il jamais mieux parlé ?

Chose remarquable : les écrivains licencieux eux-mêmes ont été les premiers à défendre à leurs fils et à leurs filles la lecture des livres qu'ils composaient.

Ab ! le mauvais livre ! c'est le plus redoutable des ennemis.

C'est un corrompueur effronté qui dit sans rougir les choses les plus honteuses, un corrompueur séduisant qui enseigne le mal avec grâce et qui, en quelques instants, peut pervertir l'âme la plus innocente.

Nous tous qui avons à cœur le bonheur des âmes et la conservation de la morale au sein de la société, faisons la guerre aux mauvais livres.

Ne fréquentons pas les bib'iothèques qui en possèdent, n'encourageons pas les marchands qui en vendent, ne nous abonnons pas aux revues et aux journaux qui les reproduisent ou les annoncent.

Rappelons nous que saint Paul fit brûler à Ephèse devant le peuple un grand nombre d'ouvrages superstitieux et que dans des jours de foi, alors que l'on comprenait le prix de la vérité et de la vertu, l'autorité civile elle-même faisait brûler des livres hérétiques ou obscènes par la main du bourreau.